

**NOTES SUR LES VERBENACEAE. X. TYPIFICATION DE CLERODENDRUM MYRICOIDES (HOCHST.) VATKE VAR. CAMPORUM GÜRKE, C. MYRICOIDES VAR. LAXUM GÜRKE ET C. SAVANARUM DE WILD.**

par

ROSETTE BATARDA FERNANDES\*

Au Rev. P.<sup>e</sup> M. Lafnz, le botaniste compétent et minutieux à qui une connaissance plus approfondie de la flore espagnole est due, au collecteur et inlassable explorateur des hautes montagnes du nord de l'Espagne, à l'ami de si longue date, absent, mais présent par les bons mots de consolation qu'il m'a adressés lors de la perte irrémédiable que j'ai soufferte.

**Resumen**

BATARDA FERNANDES, R. (1996). Notas sobre Verbenaceae. X. Tipificación de *Clerodendrum myricoides* (Hochst.) Vatke var. *camporum* Gürke, *C. myricoides* var. *laxum* Gürke y *C. savanarum* De Wild. *Anales Jard. Bot. Madrid* 54: 290-294 (en francés).

En el presente trabajo se lectotifican *Clerodendrum myricoides* (Hochst.) Vatke var. *camporum* Gürke y *C. savanarum* De Wild. [*C. myricoides* var. *savanarum* (De Wild.) B. Thomas] en el espécimen *Cabra* s.n. (BR); asimismo se designa como lectotipo de *C. myricoides* var. *laxum* Gürke el ejemplar *Descamps* s.n. (BR), herborizado en M'Towa (Zaire) en 1985. Se considera que *Siphonanthus* (*Clerodendrum*) *myricoides* var. *herbaceus* Hiern es un taxon distinto de los arriba mencionados, que se prefiere cobijar bajo *C. luembense* De Wild. (= *C. prittwitzii* B. Thomas).

Palabras clave: *Spermatophyta*, *Verbenaceae*, *Clerodendrum*, taxonomía, tipificación, África.

**Abstract**

BATARDA FERNANDES, R. (1996). Notes on Verbenaceae. X. Typification of *Clerodendrum myricoides* (Hochst.) Vatke var. *camporum* Gürke, *C. myricoides* var. *laxum* Gürke and *C. savanarum* De Wild. *Anales Jard. Bot. Madrid* 54: 290-294 (in French).

In this paper we designate the specimen *Cabra* s.n. (BR) as the lectotype of *Clerodendrum myricoides* (Hochst.) Vatke var. *camporum* Gürke and *C. savanarum* De Wild. [*C. myricoides* var. *savanarum* (De Wild.) B. Thomas]; the lectotype of *C. myricoides* var. *laxum* Gürke is also designated [it is *Descamps* s.n. (BR)]; and we consider *Siphonanthus* (*Clerodendrum*) *myricoides* var. *herbaceus* Hiern as a taxon distinct from those mentioned above, and is placed in *C. luembense* De Wild. (= *C. prittwitzii* B. Thomas).

Key words: *Spermatophyta*, *Verbenaceae*, *Clerodendrum*, taxonomy, typification, Africa.

\* Centro de Biología Celular, Departamento de Botânica. P-3049 Coimbra (Portugal).

Pendant l'élaboration des études du genre *Clerodendrum* L. (*Verbenaceae*) destinées à la *Flora Zambesiaca* et au *Conspectus Florae Angolensis*, nous avons trouvé beaucoup de problèmes à résoudre, tels que la détermination de très nombreux échantillons douteux, l'identité de quelques taxa, la typification, pas encore faite, d'autres, etc. Le présent travail envisage la typification de quelques taxa du sous-genre *Cyclonema* (Hochst.) B. Thomas de *Clerodendrum* L.

GÜRKE (in *Bot. Jahrb. Syst.* 28: 299. 1900) a référé à son var. *camporum* deux exemplaires du Zaïre [Mpala, leg. *Descamps* 93 (BR)<sup>1</sup> et *Cabra* s.n. (BR, récolté en 1897)] et plusieurs de l'Angola [dont *Newton* 186 (COI), récolté à Chela, Huila]. Le même auteur (*loc. cit.*) a placé dans son var. *laxum*, outre deux plantes de la Guinée Supérieure (Yoruba et Lagos), deux spécimens du Zaïre [*Vanderyst* s.n. (BR) et *Descamps* s.n. (BR)] et un de l'Angola [Malanje, *Sizenando Marques* 52 (COI)]. Gürke ne désigne pas de type soit pour le var. *camporum*, soit pour le var. *laxum*. DE WILDEMAN (in *Bull. Jard. Bot. État* 7: 183. 1920) a constaté qu'il n'y avait pas de motifs pour distinguer ces deux variétés et il décrit une nouvelle espèce laquelle incluait le var. *laxum* Gürke et les plantes glabres citées par Gürke dans son var. *camporum*. Il l'a nommée *C. savanarum*<sup>2</sup>, pour laquelle aussi il ne désigne pas de type et où il met quelques échantillons du Zaïre, outre ceux cités plus haut et, de l'Angola, seulement *S. Marques* 52.

THOMAS (in *Bot. Jahrb. Syst.* 68: 87. 1936) considère le taxon de De Wildeman comme une variété, en formant avec lui une combinaison nouvelle dans *C. myricoides*. Dans ce var. *savanarum* (De Wild.), outre le basionyme, Thomas inclut, comme des synonymes, les deux variétés de Gürke ci-dessus mentionnées et le var. *herbaceus* Hiern (*Siphonanthus myricoides* var. *herbaceus* Hiern, *Cat. Afr. Pl. Welw.* 1: 845. 1900). Il faut remarquer, en tout premier lieu, que cette combinaison de Thomas n'est pas le nom correct puisqu'il devrait avoir choisi pour le nom de la variété un des deux noms de Gürke, les plus anciens publiés dans la même catégorie<sup>3</sup>. Dans le var.

*savanarum*, Thomas place trois des spécimens de l'Angola du var. *camporum* cités par Gürke, et *Dekindt* 247, *Antunes* 338, *Welwitsch* 5700 et 5768 que Gürke ne référerait pas dans cette dernière variété, et encore *S. Marques* 52, le seul spécimen angolais, respectivement, du var. *laxum* Gürke et de *C. savanarum* De Wild.; du Zaïre, Thomas réfère seulement *Cabra* s.n. De plus, Thomas désigne comme le type du var. *savanarum* le spécimen *Büttner* 349, de São Salvador (Congo, Angola). Ce procédé est aussi incorrect, car, étant donné que le basionyme du var. *savanarum* est le *C. savanarum* De Wild., Thomas devrait choisir comme type de la variété un échantillon que De Wildeman avait considéré dans son espèce. Pour éclaircir la typification de ces taxa, nous avons vu les principaux échantillons (BR) du Zaïre compris dans le problème, à savoir:

- 1) *Cabra* s.n., récolté en 1897, sans place de récolte. Il possède les étiquettes suivantes: a) *Clerodendrum myricoides* var. *camporum* Gürke, det. M. Gürke, écrit par Gürke, la détermination étant aussi de son écriture; b) *C. myricoides* var. *savanorum* Gürke, det. B. Thomas, 1935; c) *C. myricoides* var. *camporum* Gürke, det. Moldenke, 1959; d) *C. myricoides*, det. Eva Persson, 1989. Sur le papier de montage, on trouve écrite à l'encre, de la main de De Wildeman, la détermination "*Clerodendrum savanorum* De Wild., n. sp."
- 2) *Descamps* s.n., récolté à M'Towa, en 1895. Il est formé par deux feuilles d'herbier, dont une avec la partie inférieure d'une plante et l'autre avec la partie supérieure de la même. On y trouve les étiquettes de détermination: a) *Clerodendrum myricoides* var. *laxum* Gürke, dans l'écriture de celui-ci (une étiquette sur chacune des feuilles de montage); b) *Clerodendrum myricoides* var. *savanorum* Gürke (*sic*), det. B. Thomas, 1937 (une étiquette aussi sur chacune des feuilles); c) *C. myricoides* var. *camporum* Gürke (co-type of var. *laxum* Gürke, det. Moldenke, 1951 (seulement

sur une des feuilles); d) *C. myricoides*, det. Eva Persson, 1989. De plus, une des feuilles de montage possède encore la détermination "*Cl. savorum* De Wild.", manuscrite à crayon, et aussi la même détermination —*C. savorum* De Wild., det. De Wild., mais à l'encre et dans une écriture différente de la dernière.

- 3) *Bequaert* 5278, récolté en 1914, entre Beni et Kasindi, formé par deux spécimens, montés sur deux feuilles d'herbier, dont une possède les étiquettes: a) *Clerodendrum savorum* De Wild., dans l'écriture de De Wild.; b) *Clerodendrum myricoides* var. *savorum* Gürke (*sic*), 1937, dans l'écriture de Thomas, qui, cependant, ne la signe pas; c) *C. myricoides* var. *camporum* Gürke, det. Moldenke, 1951; d) *C. myricoides*, det. Eva Persson, 1989. L'autre échantillon présente l'étiquette de Thomas, avec la même détermination que ci-dessus.
- 4) *Bequaert* 5859, formé aussi par deux feuilles de montage, montre sur une les mêmes quatre déterminations que *Bequaert* 5278 et sur l'autre seulement l'étiquette de Thomas.

L'échantillon *Cabra* s.n., déterminé par De Wildeman lui-même comme sa nouvelle espèce et un de ses syntypes, doit être désigné comme le lectotype de *C. savorum* De Wild. et, par conséquent, du var. *savorum* (De Wild.) B. Thomas. D'ailleurs, *Cabra* s.n. est le seul spécimen du Zaïre cité par Thomas dans cette variété, ce qui n'étonne pas puisqu'il est le seul qu'il a vu en 1935, avant la publication (1936) de son étude sur les *Clerodendrum* africains, tous les autres spécimens du Zaïre cités plus haut, étant étudiés par ce botaniste en 1937, c'est-à-dire, après la publication de son travail.

D'autre part, étant donné que *Cabra* s.n. est un des syntypes inclus par Gürke dans le var. *camporum* et que l'échantillon de BR possède l'étiquette originale de Gürke avec la détermination *Clerodendrum myricoides* var. *camporum* Gürke, nous désignons aussi le même

spécimen comme le lectotype de cette variété. De sorte que *Cabra* s.n. est, simultanément, le lectotype de *C. myricoides* var. *camporum* Gürke (1900), de *C. savorum* De Wild. (1920) et de *C. myricoides* var. *savorum* (De Wild.) B. Thomas (1936).

En ce qui concerne *C. myricoides* var. *laxum* Gürke, les deux exemplaires de l'Ober-Guinea (Nigeria) (de Yoruba, leg. *Millson* 63, et de Lagos, leg. *Rowland* s.n.) que Gürke lui réfère, appartiennent, selon Thomas (*op. cit.*: 82), au *C. violaceum* Gürke. En mettant de côté ces deux spécimens, on dispose, pour établir le type de la variété, de *Vanderyst* s.n.<sup>4</sup> et *Descamps* s.n. (BR), les deux du Zaïre, et de *S. Marques* 52, de l'Angola. Aucun des deux premiers n'est inclus dans le var. *savorum* (De Wild.) B. Thomas par ce dernier malgré leur inclusion dans *C. savorum* De Wild. par cet auteur (espèce qui comprenait le var. *laxum*). *Descamps* s.n. (BR) possède la détermination, de la main de Gürke, comme *C. myricoides* var. *laxum* Gürke. Un exemplaire *S. Marques* 52, existant dans COI<sup>5</sup>, mais dont un double se trouve dans BR<sup>6</sup>, ne possède aucune détermination soit comme var. *laxum* Gürke, soit comme *C. savorum*. Dans ces conditions, nous désignons comme le lectotype de *C. myricoides* var. *laxum* Gürke le spécimen *Descamps* s.n. (BR), récolté à M'Towa, en 1895.

Les échantillons référés plus haut (*Cabra* s.n., *Descamps* s.n., *Bequaert* 5278, *Bequaert* 5859 et *S. Marques* 52) sont très uniformes dans l'ensemble de leurs caractères, la description de *C. savorum* De Wild. leur étant strictement appliquée. Cependant, la longueur des feuilles de *S. Marques* 52 excède le maximum —8 cm— indiqué par De Wildeman, puisqu'elles vont jusqu'à 9.5 cm, s'approchant ainsi, par ce caractère, du maximum —12 cm— trouvé par Gürke chez le var. *laxum*. Si ces plantes appartiennent au *C. myricoides* (Hochst.) Vatke, sensu str., comme Eva Persson l'a écrit sur les étiquettes des exemplaires de BR, c'est un problème à discuter dans une autre note.

Relativement à l'interprétation de Thomas du var. *herbaceum* Hiern de (*Siphonanthus*) *C. myricoides* qui est inclus par lui comme un

synonyme dans le var. *savanarum*, nous la considérons éronnée. En effet, le type de la variété de Hiern, par son habitus et ses caractères morphologiques est différent des plantes considérées par De Wildeman dans *C. savanarum*. Ces différences, en partie, peuvent même être analysées en confrontant les des-

criptions originales des collecteurs, lesquels ont pu constater les caractères des plantes sur le terrain et qui les ont annotés sur les étiquettes qui accompagnent les respectifs échantillons [Welwitsch 5768 (LISU), holotype du var. *herbaceus*, et *S. Marques 52* (COI), syntype de *C. savanarum*]:

Spécimen Welwitsch 5768	Spécimen <i>S. Marques 52</i>
<p><i>Cyclonema</i>            "Herba perennis, a basi multicaulis, 1 1/2-2 pedalis. Flores pallide-caerulei. In sylvestribus ad L. Ivan-tala. Feb. 1860".</p>	<p>"Arvoresinhas esguias, de troncos cilíndricos e altura de 2 a 4 m que geralmente habitam nos valles e depressões dos terrenos, com folhas lisas, inteiras, alternas (?) e ... flores hermafroditas, completas, irregulares e inodoras. São de bonito efeito ornamental e encontram-se no concelho de Malange, etc. Outubro 1887"<sup>7</sup>.</p>

L'exemplaire Welwitsch 5768, outre l'habitus, se distingue de *S. Marques 52* par les tiges bien plus épaisses que les rameaux du dernier, par les feuilles plus grandes (jusqu'à 18.5 × 5.5 cm et non seulement jusqu'à 9.5 × 5 cm et relativement plus larges), indistinctement pétiolées (leur partie inférieure se prolongeant dans une base subpétiolaire assez large) et non distinctement pétiolées (pétioles grêles, jusqu'à 1 cm de long.), quelqueunes dentées et non toutes entières, presque de la même couleur sur les deux faces et non presque noires à la page supérieure et claires à l'inférieure, éparsément poilues et non glabres à la page inférieure; par l'inflorescence à l'axe plus épais, poilu et non glabre; par les pédoncules des cymes un peu plus épais, châtains-jaunâtres et non noires par le séchage; par les pédicelles plus épais, poilus et non glabres; par les calices, longs de 4-6 mm et de 6 mm de diamètre et non longs de 3-4 mm et de 4-5 mm de diam., poilus et noirissant peu par le séchage et non glabres et presque noirs.

Le var. *herbaceus* se sépare, donc, bien de *C. savanarum* (= *C. myricoides* var. *laxum* Gürke), taxon auquel appartient l'échantillon *S. Marques 52*. Son étude nous a permis de l'inclure comme une forme [f. *herbaceum* (Hiern) R. Fernandes] dans *C. luembense* De Wild. (lequel a comme synonyme le *C. prittwitzii* B. Thomas). Une étude plus détaillée,

où sont citées d'autres plantes de l'Angola appartenant à la même forme, est présentée dans une autre note à publier.

#### NOTES

<sup>1</sup> Nous n'avons pas vu cet échantillon parmi le matériel de *C. savanarum* qui nous a été prêté par BR, mais un autre du même collecteur, lequel, par le fait de n'avoir pas de numéro et par la place de récolte, est différent de celui-là. De l'autre côté, *Descamps 93* n'est pas cité par De Wildeman dans son *C. savanarum* qui comprenait le *C. myricoides* var. *camporum* Gürke p.p.

<sup>2</sup> De Wildeman (in *Bull. Jard. Bot. État* 7: 183. 1920) a décrit ce taxon sous le nom *Clerodendrum savanorum*. Ce dernier mot, qui signifie des savanes, a continué à être employé par d'autres botanistes. Dans cette forme, il semblait que le substantif qui l'originait, serait du genre masculin ou neutre. Mais, selon le *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, de J. Corominas & J. Pascual, vol. RI-X: 105 (1983), le terme *sabana* (primitivement, en castillan *çabana*) est d'origine haïtienne et du genre gramatical féminin, les indigènes de l'Haïti l'employant pour des formations végétales semblables à celles qui, dans les langues occidentales, sont désignées par *savana*, *savane*, *savanna*, *sabana* (en incl. le latin *savana*). De cette façon et d'accord avec l'article 32.6 de l'ICBN, *savanorum* (génitif pluriel) doit être changé en *savanarum*, correction que nous avons faite dans ce travail. Toutefois, sa forme originale, telle que De Wildeman l'a employée, est transcrite lorsqu'il s'agit de transcriptions de déterminations se trouvant sur des étiquettes ou sur le papier de montage des spécimens.

<sup>3</sup> Hiern publia le var. *herbaceum* en Août-1900 (cf. STAFLEU in *Regnum Veg.* 98: 192. 1967), tandis que les deux variétés de Gürke furent publiées en 22-Mai-1900 (cf. *Bot. Jahrb. Syst.* 28: 11).

<sup>4</sup> De Wildeman réfère au *C. savanarum* deux spécimens *Vanderyst* s.n., dont un récolté à Moanda, en date inconnue, et l'autre à Yiudu, en 1908. Comme Gürke publia le var. *laxum* en 1900, il est évident que l'exemplaire *Vanderyst* qu'il y place, ne peut pas être celui de Yiudu. Nous n'avons vu dans BR aucun échantillon *Vanderyst* appartenant au taxon en question.

<sup>5</sup> L'échantillon *S. Marques* 52 (COI) se compose de deux feuilles d'herbier dont une accompagnée d'une note écrite par le collecteur (voir sa transcription dans le texte), possédant, à la partie supérieure du papier où se trouvent les observations de *S. Marques*, les déterminations suivantes, dans une écriture différente de la sienne: *Clerodendrum* aff. *Cl. myricoides* R. Br.? et, au-dessous de celle-ci, une autre, dans un écriture différente des deux, *Cl. myricoides* R. Br. var. *glabrata*??, cette dernière étant rayée; l'autre feuille d'herbier, où se trouvent les extré-

mités de cinq rameaux, possède une étiquette de l'"Herbario do Jard. Bot. da Universidade de Coimbra" avec la détermination *Clerodendrum* aff. *C. myricoides* R. Br., suivie des noms vernaculaires Munango et Munguene, le tout écrit possiblement par Júlio Henriques.

<sup>6</sup> De Wildeman (*op. cit.*: 185) le cite comme suit: "Nous rangeons dans le même groupe (*C. savanarum*): Malange, 1887 (*Marques*, n. 52 - Ex Herb. Jard. Bot. Coimbra". Nous n'avons pas vu le spécimen de BR, mais il doit être étiqueté comme *C. savanarum*.

<sup>7</sup> Nous traduisons ici les données de *S. Marques* 52: "Arbres petites, minces, aux tiges cylindriques, hautes de 2-4 m qui vivent généralement dans les vallées et les dépressions des terrains, avec des feuilles lisses, entières, alternes (?) et fleurs hermaphrodites, complètes, irrégulières et inodores. Elles sont d'un beau effect ornemental et se trouvent au Malange. Octobre de 1887."